



Ottawa, Canada

Importance du commerce international pour le Canada	1
Énergie: investissements prévus de \$91 milliards d'ici 2003	3
Brillant avenir pour l'industrie forestière canadienne	3
Importance de la recherche universitaire dans les communications	3
Aide aux réfugiés kampuchéens	3
Nouvelle invention pour sauver la vie des pilotes d'hélicoptère	4
Décorations pour bravoure	4
Importantes réalisations de l'Institut de cardiologie de Montréal	5
Bénéfices de Bell Canada en 1979	6
La radiodiffusion au Canada	6
Aventure dans l'Arctique	6
Cherchez la femme	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Dernière heure

Au moment de mettre sous presse, les résultats des élections générales fédérales du 18 février s'établissaient ainsi: libéraux 146 sièges, progressistes conservateurs 103, néodémocrates 32. Aucun candidat du Parti du crédit social n'a été élu ou réélu.

Pierre E. Trudeau devient le quatrième chef de gouvernement canadien, après Macdonald, Laurier et Mackenzie King, dont le mandat à ce poste ait été renouvelé une quatrième fois.

Détails dans notre prochain numéro.

Importance du commerce international pour le Canada

"Le Canada doit ouvrir la marche avec plus de détermination afin de saisir une part plus importante des marchés mondiaux face à une concurrence plus vive", souligne le rapport final du Comité d'examen des services de promotion des exportations, créé en décembre 1978.

Le mandat du Comité était d'examiner l'efficacité des programmes et services d'aide à la promotion des exportations mis de l'avant par le gouvernement.

Le texte qui suit, extrait de ce rapport intitulé Un Canada plus fort à l'étranger, présente les recommandations faites pour accroître les exportations canadiennes.

...Les dirigeants d'entreprise et les syndicats doivent faire preuve d'un renouveau dynamique afin de maintenir la compétitivité internationale du Canada et de trouver des marchés d'exportation. Cette détermination renouvelée doit être appuyée par un gouvernement fédéral dont les services d'aide à l'exportation sont bien coordonnés et orientés. Par conséquent, le gouvernement fédéral devrait établir un programme prioritaire d'engagement public à l'appui des exportations canadiennes...

A cet égard, la nomination d'un ministre d'État chargé du Commerce international constituerait une mesure positive et avantageuse... Il faut s'efforcer de sensibiliser davantage les Canadiens à la position commerciale du Canada face aux autres grandes nations. Puisque le commerce international constitue près de 25 p. cent de la production, la nécessité de maintenir la compétitivité internationale dans notre économie devrait être une priorité pressante. Il faut déployer de nouveaux efforts afin de sensibiliser la population à la situation internationale. Les entreprises du secteur privé qui oeuvrent à l'étranger devraient s'assurer que quelques membres de leur Conseil d'administration possèdent des connaissances ou de l'expérience dans les questions internationales. En outre, le secteur public devrait s'engager, à long terme, à encourager un plus grand nombre d'entreprises à investir sur les marchés étrangers...

Création d'une commission

Dans le cadre de cet engagement fonda-

mental, la coordination des services d'aide à l'exportation du Canada doit se poursuivre sans arrêt et la participation du secteur public à l'élaboration des priorités doit être assurée. Le Comité recommande fortement la création d'une Commission pour l'expansion du commerce extérieur, chargée de surveiller l'orientation et la coordination des services d'aide à l'exportation. Cette recommandation a pour but de permettre une participation plus consciente du secteur public à l'élaboration de stratégies et de priorités en matière de commercialisation internationale (y compris la coordination des activités de la Corporation commerciale canadienne (CCC), de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), de la Société pour l'expansion des exportations (SEE), du ministère de l'Industrie et du Commerce (I et C), des Affaires extérieures et des autres organismes qui influent sur le commerce d'exportation), l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes d'aide gouvernementaux (surtout à l'intérieur de l'I et C) et l'évaluation du rendement en fonction des politiques adoptées par la Commission.

La Commission serait formée en majeure partie de cadres du secteur privé provenant de divers secteurs de l'industrie de différentes régions du pays ainsi que de dirigeants des principaux organismes, sociétés d'État et ministères gouvernementaux oeuvrant dans le commerce d'exportation. La Commission serait présidée par un cadre du secteur privé et relèverait du ministre de l'Industrie et du Commerce, lequel serait responsable

de l'obtention des crédits nécessaires aux services d'aide à l'exportation. La coordination à l'échelon provincial serait assurée par la diversité géographique des membres de la Commission provenant du secteur privé qui seraient choisis à la suite de consultations avec les gouvernements provinciaux et de réunions de la Commission avec des agents compétents de ces gouvernements.

Stimulants fiscaux

Au chapitre des stimulants, on envisage des mesures visant à réduire ou à reporter le paiement d'impôts sur les gains provenant de l'exportation et de meilleures dispositions de report; en outre on veut assurer une plus grande souplesse du traitement fiscal pour les Canadiens commerçant à l'étranger. Étant donné la nature complexe de ce domaine spécialisé, le Comité recommande la mise sur pied d'une équipe spéciale formée de représentants du gouvernement et de l'industrie et chargée de l'examiner plus en profondeur...

Le Comité recommande qu'à l'aide du régime fiscal, on encourage les entreprises fabriquant au Canada à concevoir, à mettre au point et sur le marché leurs propres produits de conception unique. Ainsi, on favoriserait, d'une part, la mise au point de produits plus exportables et on développerait, d'autre part, la technologie interne nécessaire au remplacement avantageux des importations.

Commercialisation à l'exportation

...Selon le Comité, les considérations d'ordre économique et commercial devraient avoir plus de poids dans la politique étrangère du Canada et dans l'établissement des priorités des missions canadiennes à l'étranger. Le Service des délégués commerciaux n'a pas pris une expansion appréciable au cours de la dernière décennie, et une plus grande part des dépenses du gouvernement devrait y être consacrée... Le Comité sanctionne l'accroissement des connaissances en matière commerciale et économique des ambassadeurs canadiens au cours des dernières années. Il encourage la poursuite de ce processus...

En ce qui concerne la promotion du commerce, le Comité aimerait qu'on établisse plus rapidement des délégations commerciales à l'étranger dans les régions présentant une importance commerciale nouvelle pour les entreprises canadiennes, même s'il y avait peut-être lieu de ne pas



Les efforts doivent porter sur l'expansion des exportations.

nouer immédiatement des liens diplomatiques. Les délégués commerciaux devraient recevoir des affectations plus longues, avoir une spécialisation régionale, et au cours de leur période de rappel, acquérir une connaissance approfondie de la compétence du Canada dans les principales industries de leur région...

Le Comité estime que le gouvernement devrait veiller à ce que la SEE ait accès à des fonds qui permettraient au coût réel de ses offres de financement d'être concurrentiel à l'échelle internationale, surtout en ce qui concerne les prêts de cinq à 12 ans; en outre, il est d'avis que lorsque des marchés d'exportation canadiens sont en jeu, la SEE devrait être en mesure de soutenir la concurrence des autres pays en matière de financement en utilisant des taux d'intérêt privilégiés...

Les exportateurs canadiens ont besoin d'un certain nombre de services de financement supplémentaires, et le Comité aimerait que la SEE les offre. Il pourrait s'agir: 1) de financement des exportations à un taux fixe pour une période de un à cinq ans (lequel pourrait être pris en main par les banques commerciales du Canada avec des garanties de la SEE); 2) d'une couverture d'assurance plus flexible et plus étendue, y compris une protection partielle en cas d'inflation et de fluctuations monétaires; et 3) une entrée plus rapide de la SEE dans le processus de négociation avec des clients étrangers...

L'équilibre entre le commerce et l'aide

La politique d'aide du Canada devrait être liée de façon plus étroite aux domaines

où les entreprises et les institutions canadiennes peuvent soutenir la concurrence...

Le Comité recommande fortement que l'ACDI remanie ses priorités de façon à faire moins de choses mais de façon plus complète et à faire participer davantage les entreprises canadiennes. La tendance actuelle à assurer un meilleur équilibre entre le commerce et l'aide est bienvenue. Un pourcentage moins élevé du budget au chapitre de l'aide devrait être multilatéral et plus de Canadiens devraient occuper des postes au sein d'organismes multilatéraux afin de veiller à ce qu'une part raisonnable du travail revienne au Canada. L'aide bilatérale devrait être orientée vers un nombre plus restreint de pays et devrait être liée à la production canadienne en faisant appel, dans la mesure du possible, au savoir-faire et à la technologie des Canadiens, ou en utilisant le projet afin de les perfectionner...

Le besoin d'une coordination accrue entre l'ACDI et la SEE est peut-être particulièrement nécessaire dans le domaine du financement parallèle mixte. Le Comité estime qu'il est fort possible que ce genre de financement devienne plus courant à l'avenir. Le Canada doit agir rapidement afin de s'assurer que les entreprises canadiennes seront dans une position concurrentielle face au financement de crédit mixte de leurs concurrents. Afin d'éviter tout retard, la SEE devrait ouvrir la marche en ce qui concerne la négociation des dispositions de financement parallèle. La création de la Commission pour l'expansion du commerce exté-

(suite à la page 8)

Énergie: investissements prévus de \$91 milliards d'ici 2003

Les investissements canadiens dans le développement des ressources de pétrole et de gaz naturel, de même que dans les projets de production et de transmission de l'électricité, totaliseront \$91 milliards au cours des 23 prochaines années.

C'est ce qu'a prédit le ministre de l'Industrie et du Tourisme de l'Ontario, M. Larry Grossman, qui s'adressait à un groupe d'hommes d'affaires au début de février.

Selon M. Grossman, le monde des affaires doit profiter de cette possibilité pour développer une base industrielle forte au Canada.

Le Ministre a défini ainsi la répartition des investissements prévus:

- \$40 milliards affectés à l'exploration et au forage des puits de pétrole et de gaz;
- \$18 milliards aux projets de développement de pétrole "lourd";
- \$27 milliards pour les pipelines;
- \$6 milliards pour la construction de raffineries.

Selon une nouvelle du Droit publiée le 9 février.

Brillant avenir pour l'industrie forestière canadienne

D'ici l'an 2000, l'industrie forestière pourra doubler la valeur de sa production, créer 100 000 nouveaux emplois et combler 10 p. cent de la demande canadienne d'énergie primaire. C'est ce qui ressort d'un document de travail rédigé par le Service canadien des forêts d'Environnement Canada.

Le document précise que près d'un million d'emplois dépendent des ressources forestières du Canada. En 1978, l'industrie forestière a produit pour \$1,8 milliard de marchandises et a apporté près de \$9 milliards à la balance nette des paiements du Canada, soit plus que l'agriculture, les mines, les pêches et les combustibles mis ensemble.

D'autre part, l'objectif du Conseil des ministres des Ressources et de l'Environnement, pour l'an 2000, est d'augmenter de 50 p. cent la productivité des forêts du Canada; cette augmentation résultera en grande partie d'un aménagement forestier plus intensif.

Le gouvernement fédéral appuie cet objectif et il examinera diverses mesures pour en assurer la réalisation.

Importance de la recherche universitaire dans les communications

Le ministère des Communications attache une grande importance à la recherche universitaire qui apporte un complément indispensable à ses propres recherches.

C'est pourquoi, dès 1971-1972, le Ministère a mis sur pied un programme destiné à attribuer des contrats de recherche aux universités canadiennes.

Pour l'année 1980-1981, ce programme dispose de \$700 000 répartis entre une trentaine de contrats. Parmi les études qui seront entreprises, notons les suivantes:

- . étude technique et économique des répercussions de l'implantation de nouveaux services sur les réseaux de télécommunication existants (Université Laval, Québec, \$15 000);
- . efficacité, équité et réglementation de Bell Canada (Université Concordia, Montréal, \$30 289);
- . recherche sur le comportement de l'oeil humain par rapport aux documents trans-

mis sur écran (Université de Toronto, \$25 660);

. analyse et conception des systèmes de communications mobiles terrestres fondés sur les techniques de transmission radio par paquets (Université Carleton, \$39 860);

. évaluation des dépenses en capital que l'industrie des communications doit engager dans une région urbaine (Université de l'Alberta, \$40 000).

L'objectif du programme est de donner à des étudiants diplômés l'occasion de se spécialiser et d'acquérir une bonne compréhension des aspects sociaux, économiques, technologiques et institutionnels des communications. Le programme vise aussi à la mise en commun des ressources de l'industrie, du Ministère et des universités dans les projets communs de recherche. Le programme rejoint presque toutes les universités canadiennes.

Modulations, janvier 1980.

Aide aux réfugiés kampuchéens

Un avion à réaction transportant des vivres et des fournitures médicales d'une valeur de \$50 000 fournies par le Fonds canadien de secours aux réfugiés kampuchéens est arrivé à Bangkok (Thaïlande) récemment.

Le général Henry Telier, directeur de la Croix-Rouge canadienne, et trois médecins de Toronto sont arrivés par le même vol afin d'étudier la situation de ces réfugiés en Thaïlande.

Il s'agissait d'une des premières contributions importantes versées par une organisation canadienne pour les secours au Kampuchéa; les marchandises comprenaient du riz, du lait de soja, des médicaments et du matériel chirurgical.

Un chirurgien de Toronto, le docteur Glenn Bartlett, a déclaré que la Croix-Rouge internationale se chargerait de livrer le riz à Phnom Penh, mais que le reste des fournitures serait distribué directement aux camps de réfugiés le long de la frontière séparant la Thaïlande du Kampuchéa.

Les docteurs Jay Keystone, chef du service des maladies tropicales du Toronto General Hospital, Larry Edwards, spécialiste des maladies de l'estomac du Humber Memorial Hospital, et Bartlett ont accompagné le général Telier

lors de sa tournée dans la région frontalière.

Deux heures après l'atterrissage du *Boeing 747* et du déchargement de sa cargaison, le cardinal Paul-Émile Léger et 331 réfugiés sont montés à bord de l'avion qui retournait au Canada. Le cardinal, âgé de 75 ans, co-président de la Fondation canadienne pour les réfugiés, a passé une semaine en Thaïlande pendant laquelle il a parlé aux réfugiés et à ceux qui s'en occupent.

"Je suis venu ici pour voir si nous pouvons faire plus", a déclaré le cardinal. "Après avoir observé et écouté pendant une semaine, j'arrive à la conclusion qu'il est difficile de faire davantage. Il est impossible de trouver une solution à une tragédie humaine en l'espace de quelques semaines."

Le cardinal a déclaré que sa visite l'avait profondément troublé. "Il faudra non seulement des mois, mais des années pour arriver à un règlement pacifique permettant à ces gens de retourner dans leur pays."

Le cardinal Léger a ajouté qu'à son avis la réinstallation des réfugiés kampuchéens n'est pas une solution au problème qui persiste. "La réinstallation n'est pas une bonne idée, à moins qu'on ne pense que le Kampuchéa ait cessé d'exister."

Nouvelle invention pour sauver la vie des pilotes d'hélicoptère



Forces armées canadiennes

Hélicoptère équipé du système de protection contre les fils électriques.

Les Forces armées canadiennes dotent actuellement leur flotte d'hélicoptères *Kiowa CH-136* d'un sécateur de conception et de fabrication canadiennes, permettant d'augmenter les chances de survie lorsqu'un hélicoptère volant à basse altitude touche des fils électriques.

Des lames tranchantes fixées au-dessus et au-dessous du pare-brise de l'hélicoptère devraient pouvoir sectionner les câbles à haute tension les plus gros, tandis qu'une arête métallique, placée verticalement sur le nez au milieu du pare-brise, pourra couper tous les fils de petit diamètre et entraîner les autres vers l'une des deux lames tranchantes.

Quelque 20 p. cent des pertes de vies subies par l'OTAN dans des accidents d'hélicoptères sont attribuables au heurt de fils électriques. Au cours des cinq dernières années, les pilotes d'hélicoptère ont été impliqués dans 226 incidents de ce genre qui ont coûté la vie à 56 personnes. L'accident le plus récent impliquant un Canadien remonte à mai 1976 lorsqu'un pilote du 444^e Escadron, le capitaine Ronald McBride de Toronto, perdit la vie au cours d'une mission humanitaire lors d'un séisme en Italie.

A la suite de l'enquête sur cet accident, la Direction de la sécurité des vols du Quartier général de la Défense nationale, a établi que dans 70 à 80 p. cent des cas où un hélicoptère heurte un câble,

celui-ci glisse le long du nez de l'appareil vers le mât du rotor et les commandes, et s'enroule au rotor ou l'arrache.

La conception technique de base d'un système de protection contre les fils électriques (WSPS) terminée, et après divers essais, l'on installa un prototype du WSPS sur un *Kiowa* afin de permettre au Centre d'expérimentation aérospatiale d'effectuer des essais de qualité de vol à la BFC Cold Lake (Alberta). En même temps, l'on installa un prototype des lames sur un véhicule d'essais au sol et on simula des contacts avec des fils afin d'obtenir des données sur les conséquences des contacts à des vitesses variables et à des angles divers.

Le dernier essai, effectué conjointement par la National Aeronautical and Space Administration (NASA) et la U.S. Army au laboratoire de technique appliquée du Langley Research Center de la NASA, près de Norfolk (Virginie), consistait à soulever au moyen de deux câbles un *Kiowa* équipé d'un WSPS jusqu'à une hauteur de 30 mètres et à lui imprimer un mouvement de balancier de sorte qu'il vienne frapper, à une vitesse de 40 noeuds, un câble en acier de sept brins, de un centimètre de diamètre, et dont la résistance à la rupture est de 5 000 kg. Sans freiner ou faire tanguer l'hélicoptère, le câble a alors été sectionné d'un seul coup.

Décorations pour bravoure

La Croix de la Vaillance, la plus importante des décorations pour bravoure, a été conférée à un militaire de la base des forces canadiennes de Halifax, le caporal Amédéo Garrammone.

Douze autres personnes recevront des décorations pour reconnaître leurs actes d'héroïsme: trois d'entre elles, l'Étoile du Courage (dont l'une sera conférée à titre posthume), neuf autres, la Médaille de la Bravoure.

Le caporal Garrammone a reçu la Croix de la Vaillance pour le secours qu'il a porté à un autre membre des forces armées, le soldat Bradley Quinn, assailli à coups de couteau par des voyous le 4 novembre 1978 à Halifax. Le caporal Garrammone reçut lui-même un coup de couteau à la poitrine, en dessus du coeur, lorsqu'il intervint dans l'attentat contre Quinn. Il survécut, après avoir subi une intervention chirurgicale au coeur, mais Quinn a succombé à ses blessures.

Le caporal Garrammone est le huitième titulaire de la Croix de la Vaillance depuis l'institution des décorations pour bravoure en 1972. Quatre Croix de la Vaillance furent remises à titre posthume.

Les titulaires de l'Étoile du Courage sont: M. Stanley Morris Mitchell de Oshawa (Ontario) (à titre posthume) pour avoir sauvé des flammes trois personnes; M. Donald Anthony Richard de Usk (Colombie-Britannique) pour avoir sauvé une jeune fille de la noyade; et M. Joseph Cardinal d'Edmonton (Alberta) pour avoir sauvé son neveu lors d'un incendie.

Neuf Médailles de la Bravoure seront conférées à: MM. Ted Howard Hayworth de Savona (Colombie-Britannique); George Brian Hunter de North Vanderhoof (Colombie-Britannique); Robert James Hammond de Stratford (Ontario); Jean-Pierre Lavoie, âgé de 17 ans, de St-Michel de Squatteck (Québec) et son frère, Gaétan Lavoie, âgé de 15 ans, d'Esprit-Saint (Québec); l'Agent Timothy John McQuade de Caledonia (Ontario); à MM. Malcolm Charles MacKinnon d'Alexandria (Ontario); Stanley Reginald Powis de Moorefield (Ontario); et John Walter Chomlack de Summerland (Colombie-Britannique).

Le gouverneur général remettra ces décorations au cours d'une cérémonie qui aura lieu plus tard à Rideau Hall.

La chronique des arts

Importantes réalisations de l'Institut de cardiologie de Montréal

L'Institut de cardiologie de Montréal, qui commence cette année un nouveau quart de siècle d'existence, compte déjà à son actif d'importantes réalisations.

Les débuts

En 1951, le Dr Paul David, nommé chef du service de cardiologie du nouvel hôpital Maisonneuve, à Montréal, présenta un projet "d'Institut de cardiologie" à la communauté des Soeurs grises, propriétaire de l'Hôpital. Le projet fut accepté et un étage mis à la disposition de l'Institut qui ouvrit ses portes en 1954. Ces locaux devinrent rapidement trop étroits et, en 1966, l'Institut s'installa dans son propre immeuble.

C'est à cette époque qu'eut lieu la première transplantation cardiaque au Canada qui attira l'attention du monde entier sur l'Institut et qui fit connaître le travail du Dr Grondin et de son équipe. Une autre première avait déjà eu lieu en 1958 quand le Dr Édouard Gagnon réussit, pour la première fois au Québec et sur une personne, une opération avec coeur-poumon artificiel.

Un autre fait favorisa le rayonnement international de l'Institut. Une nouvelle technique chirurgicale pour soulager l'angine de poitrine, mise au point à Cleveland (États-Unis), fut utilisée dès 1969 à l'Institut. Les services de recherche évaluèrent les retombées de cette chirurgie. Ces recherches firent l'objet de publica-

tions dont la qualité renforça la réputation internationale de l'Institut mont-réalais.

L'Institut s'agrandit

Les travaux de construction complétant le projet original furent terminés en 1977 et de nouveaux services ouvrirent en 1978: un service de soins coronariens, trois salles de cathétérisme et trois salles d'opération. Les travaux permirent d'agrandir les espaces réservés aux consultations "externes", d'amorcer un service de médecine nucléaire, d'agrandir la radiologie et les laboratoires cliniques.

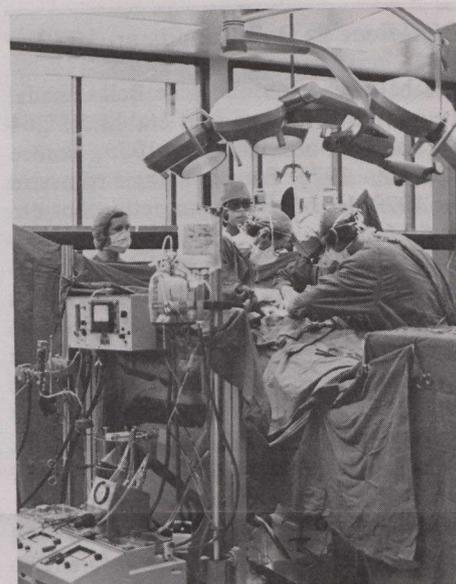
Actuellement, les 140 lits et le département de la recherche sont desservis par 42 médecins à temps plein, 70 médecins-conseils et un personnel professionnel, administratif et auxiliaire de 500 personnes; à ses débuts, l'Institut comptait quatre médecins à temps plein.

L'Institut est aussi un hôpital universitaire affilié à l'Université de Montréal; de jeunes médecins résidents peuvent y parfaire leur formation dans les domaines suivants: cardiologie, chirurgie cardiaque, radiologie et anesthésie.

L'avenir

Le professeur Paul David, fondateur de l'Institut, écrivait à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire, célébré l'an passé:

"Afin de réaliser les trois objectifs majeurs de l'Institut: soins, enseigne-



Une salle d'opération. A gauche, l'on remarque un appareil à circulation extra-corporelle utilisé pour opérations à coeur ouvert.

ment et recherche, nous pensons qu'il ne faut pas dépasser 200 lits. Pour un hôpital ultra-spécialisé qui veut conserver un caractère scientifique et humain de qualité, il importe d'accepter une limitation physique favorisant l'excellence.

"Un service de réadaptation devrait compléter l'ensemble des services de l'Institut. Plusieurs études démontrent l'urgence nécessité de développer ce secteur afin que les malades puissent, après leur traitement médical ou chirurgical, demeurer des citoyens actifs, utiles à leur famille et à la société...

"[Sur le plan international,] la collaboration de l'Institut a été recherchée pour l'élaboration de plusieurs projets et de nombreuses délégations ont visité nos locaux et reçu nos documents sur l'organisation de nos services.

"Des ententes, endossées par les autorités gouvernementales, ont permis à des équipes médico-administratives de l'Institut de s'associer à leurs collègues d'autres pays pour y implanter des services de chirurgie (Saint-Domingue, Madrid et Liège) ou pour collaborer à des projets communs (Lyon, Washington). Enfin, la participation de nos médecins et chercheurs aux congrès, colloques et symposiums les plus prestigieux ainsi que la publication de travaux scientifiques dans les revues les plus renommées, ont permis à l'Institut de se tailler une place exceptionnelle dans le "leadership" cardiologique international".



Unité coronarienne à l'Institut de cardiologie de Montréal.

Bénéfices de Bell Canada en 1979

Les bénéfices consolidés de Bell Canada, avant vérification, se sont établis à \$2,64 par action ordinaire en 1979, contre \$2,49 en 1978. Pour le dernier trimestre de 1979, les bénéfices par action ont été de \$0,62.

Les bénéfices non consolidés (c'est-à-dire ceux qui proviennent des opérations de télécommunications soumises à la réglementation) se sont élevés à \$2,13 par action ordinaire contre \$1,96 en 1978. A ces chiffres se sont ajoutés des gains extraordinaires de \$0,19 par action en 1979 et de \$0,03 en 1978 provenant de la vente d'actions ordinaires de Northern Telecom. Ces gains extraordinaires ont donc porté les bénéfices à \$2,32 par action ordinaire en 1979.

En 1979, le volume des actions ordinaires en circulation s'est établi en moyenne à 152,8 millions; il était de 133,4 millions en 1978. La hausse est attribuable à la fois à l'émission de nouvelles actions ordinaires (en mars 1979) et à la conversion d'actions privilégiées.

La radiodiffusion au Canada

Comment la radiodiffusion a-t-elle évolué au Canada depuis la création de la commission Aird en 1928, jusqu'à l'adoption, en 1968, de la Loi sur la radiodiffusion en vigueur? Une étude récente du ministère des Communications répond à cette question.

L'étude, préparée par M. David Ellis, et intitulée *La Radiodiffusion canadienne: objectifs et réalités, 1928-1968*, porte sur les principaux courants à l'origine de la politique de la radiodiffusion. Elle fait l'histoire de la société Radio-Canada, examine les questions de réglementation les plus importantes, indique les tensions entre le secteur public et le secteur privé, revoit les requêtes d'alors et précise les positions adoptées par chacun des gouvernements quant aux lois et règlements.

La radiodiffusion canadienne fait partie d'une série d'études que le ministère des Communications publie en vue de renseigner le public sur les télécommunications et de soulever des discussions sur le sujet.

On peut se procurer l'ouvrage en s'adressant à l'adresse suivante: Centre

d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnement et Services Canada, Hull (Québec), Canada K1A 0S9. Numéro de catalogue: Co 21-6/1979. Prix: Canada \$3,25; autres pays \$3,90.

Aventure dans l'Arctique

Vivre et voyager dans l'Arctique canadien en compagnie des Inuit, peuple ancien qui évolue depuis 4 000 ans dans l'un des milieux les plus durs et les plus exigeants de la terre.

Projet insensé? ...Rêve fantastique d'un aventurier à la Don Quichotte? ... Mais non! ... Foi d'aurore boréale, c'est un véritable circuit touristique offert par Qaivvik Limitée de Yellowknife (Territoires-du-Nord-Ouest).

L'aventure commence avec la visite de Baie Frobisher, agglomération permanente située sur l'île Baffin. Après une nuit passée dans la ville, le voyageur s'envole dans un petit bi-moteur (*Twin Otter*) nolisé pour un voyage de 160 kilomètres jusqu'au camp éloigné de l'île Allen.

Un petit groupe d'Inuit (25) y vivent comme leurs ancêtres, se nourrissant du gibier qui abonde, dont le caribou, le phoque et l'ours polaire.

Le voyageur est hébergé dans des tentes confortables et chauffées. Il accompagne les Inuit dans leurs excursions de chasse jusqu'au bord des glaces flottantes ou dans les montagnes de l'intérieur. Les attelages de chiens constituent le moyen de transport.

Ce circuit touristique est une chance unique de faire de la photographie et de partager la vie de l'un des peuples les plus indépendants et les mieux adaptés qui soient.

Il existe deux circuits touristiques consécutifs de sept jours chacun, prévus dans les 18 premiers jours de mai. On n'accepte que six clients par circuit.

L'équipement et les vêtements spéciaux sont fournis. Le tarif-excursion (\$4 000) comprend aussi toute la nourriture, l'hébergement à la Baie Frobisher (arrivée et retour), à l'île Allen et aux alentours. Le transport aérien par vol régulier entre la Baie Frobisher et le sud du Canada est en sus.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'*Arctic Spring Experience* (L'Arctique au printemps), Qaivvik Limitée, C.P. 1538, Yellowknife (Territoires-du-Nord-Ouest) Canada XOE 1H0.

Cherchez la femme

La dulse, qui est une sorte d'algue marine, est un met délicat recherché par plusieurs habitants et touristes des Provinces maritimes. Une preuve incontestable de sa popularité a été le second festival annuel de la dulse qui s'est tenu en août 1979 sur l'île Grand Manan (Nouveau-Brunswick).

Les approvisionnements en dulse risquant malheureusement de ne pouvoir suffire à la demande croissante, le Laboratoire régional de l'Atlantique (LRA) du Conseil national de recherches du Canada (CNRC) a entrepris des études sur la culture de cette plante.

La recherche sur la dulse comportait bien des traquenards, dont la recherche de la forme femelle de cette plante n'a pas été le moindre. Pendant plus d'un siècle on a cherché celle-ci sans succès; certains phycologues croyaient même qu'il n'y en avait pas. Mais les études du LRA sur la dulse ont prouvé qu'il existait bien des plantes femelles, à l'échelle microscopique. Les indices contenus dans les chromosomes de ces plantes ont permis à une équipe composée d'un phycologue et d'un généticien de résoudre ce mystère. L'on a pu isoler et identifier la forme femelle de la plante et déterminer son mécanisme de reproduction.

Celui-ci, a-t-on découvert, nécessite un cycle composé de deux phases successives. Les plantes se manifestent d'abord sous une forme asexuée, comportant deux paires de chromosomes. Elles sporulent et, à l'époque de la germination, chaque spore produit une plante mâle ou femelle, selon le type des chromosomes présents dans la spore. Après fertilisation de la plante femelle par la plante mâle, la plante qui en résulte est asexuée et le cycle est complet.

Une association de jeunes inventeurs a été fondée à Burlington (Ontario) pour encourager l'esprit d'invention de tout jeune de moins de 18 ans. Ce nouvel organisme espère découvrir de jeunes inventeurs et leurs créations, aider à la recherche, à l'augmentation et à l'échange de l'information concernant les inventions et elle mettra en rapport les inventeurs de tous âges qui partagent les mêmes intérêts. Adresse: Ted Reunions, Education Consultant, SORCE, Lord Elgin High School, 5151 New Street, Burlington, Ontario Canada L7L 1V3. (Bulletin de l'Association canadienne d'éducation.)

La chronique des arts

Sculptures de bois et d'acier en quête de liberté



Au jour le jour (1979) sculpture d'acier et de bois de Ronald Thibert.

Les oeuvres de Ronald Thibert se dressent "tantôt tels des menhirs, des dolmens ou des totems" ou encore s'étendent sur le sol "comme les sarcophages ou les gisants du Moyen Age". C'est ainsi que Germain Lefebvre décrit l'oeuvre de ce jeune sculpteur de Chicoutimi (Québec) dans un numéro de *Vie des arts*.

"Pas plus qu'il n'imprime les traces de ses manipulations dans la matière, l'artiste ne laisse à cette même matière sa personnalité propre, ses marques individuelles; la forme qui apparaît impose sa réalité, sa substance en toutes ses propriétés plastiques ainsi qu'elle a été rêvée, conçue par l'artiste", poursuit M. Lefebvre.

La Galerie de l'Anse-aux-Barques de Québec a présenté au début de l'année une exposition des oeuvres de Ronald Thibert. Cette exposition fait suite à plusieurs expositions de groupe auxquelles a participé M. Thibert, au Québec et à l'étranger.

L'artiste

Actuellement professeur de "sculpture et environnement" à l'Université du Québec à Chicoutimi, Ronald Thibert enseigne les arts plastiques depuis une dizaine d'années.

Après l'obtention d'un baccalauréat ès arts à l'Université de Montréal (1962) et d'un diplôme de l'École des beaux-arts de

Montréal (1967), il poursuit ses études en Grande-Bretagne (1968). En 1972, il obtint un brevet d'enseignement spécialisé, option "arts plastiques", du ministère québécois de l'Éducation.

Parallèlement à l'enseignement et à la pratique de son art, Ronald Thibert a participé aux activités de plusieurs organismes culturels et artistiques. Notons, entre autres, qu'il a été, en 1977-1978, vice-président du Conseil régional de la culture pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean,



La maison (1977), Ronald Thibert.

Chibougamau, Chapais et vice-président de la Société des arts de Chicoutimi. Il est également membre fondateur du Conseil de la sculpture.

Selon lui, ses sculptures sont des témoins de la connaissance imaginative. "Ni expression exhubérante, ni créativité confinée à l'invention, ni communication univoque, ni analyse conceptuelle de phénomènes premiers, ni propagande politique ou écologique, ces objets sont traditionnels; ils sont en quête de liberté", dit-il.

Les soeurs McGarrigle à New York

Kate et Anna McGarrigle, deux soeurs qui chantent en duo, ont connu un triomphe au début du mois lors d'un concert (à guichets fermés) au Carnegie Hall de New York.

Ces deux chanteuses de Montréal composent la plupart des chansons qu'elles interprètent. Elles ont le don de former une ballade en harmonie douce et pure, sans avoir recours à des artifices. Elles songent souvent à inclure plus de ballades dans le programme de leurs récitals, disent-elles. Kate pour sa part aime le style "complainte" des vieilles chansons folkloriques irlandaises. "En fait nous faisons juste le contraire puisque nous aimons le Rock'n roll", déclarent-elles.

Lors du concert, elle ont interprété 11 chansons, commençant avec *La Complainte de la rue Ste-Catherine*, d'Anna, et terminant avec *Kiss and Say Good bye*, de Kate.

Elles ont aussi chanté nombre de leurs succès: *Dancing with Bruised Knees*, *My Town*, *First Born*, *Mendocino*, *Oh My Hearth*, *La Fille s'est étourdie* et *Be My Baby*, et ont ajouté *Trying To Get To You*, succès du célèbre chanteur américain disparu Elvis Presley.

La plupart des sept musiciens qui les accompagnaient sont des amis de longue date. Un quatuor inattendu formé du ténor Chaim Tannebaum, de la basse Dane Danken (mari d'Anna) et des deux soeurs, aux voix de soprano, a interprété le vieil hymne des Bahamas, *Dig My Grave*.

Au cours des cinq dernières années, Anna et Kate ont enregistré trois disques qui ont connu du succès. Elles en préparent un quatrième.

Les deux soeurs sont nées à Montréal de parents irlandais et français.

Nouvelles brèves

Herman "Jackrabbit" Smith Johannsen, âgé de 104 ans, est récemment retourné à l'école, l'Université Laurentienne, à Sudbury (Ontario), ayant décidé de décerner un doctorat honorifique à l'homme qui, sans doute plus que tout autre Canadien, a popularisé le ski de fond. "Jackrabbit Johannsen est un héros du folklore canadien", a déclaré le président de l'Université Laurentienne, M. Henry Best. "Il est la personnification même du ski de fond, et qui pense à lui même presque automatiquement aux Laurentides du nord du Québec. M. Johannsen est un vrai citoyen du monde, à l'aise sur trois continents. Dans sa vie, il a parlé non seulement sa langue natale, le norvégien, mais aussi l'allemand, le français, l'anglais, l'espagnol et les diverses langues des Inuit, des Cris et des Ojibwés du Canada."

Pélagie-la-Charrette, le roman qui a valu à Antonine Maillet le prix Goncourt 79, sera adapté pour le cinéma par la romancière elle-même et réalisé par René Bonnière. Produit par la compagnie torontoise Nielsen Ferns International, le film sera tourné à Toronto, en Louisiane et en Acadie. Son budget s'élèvera à plusieurs millions de dollars. (D'après un article de Nathalie Petrowski publié dans *Le Devoir*.)

Un hélicoptère des forces armées canadiennes a secouru, le 10 février, 19 personnes immobilisées sur des glaces flottantes du lac Erié. Un bateau a secouru les 21 autres personnes du groupe qui se trouvait à 45 kilomètres de Buffalo (États-Unis). L'hélicoptère a été dépêché sur les lieux à la demande des garde-côtes américains. Il n'y a eu aucun blessé.

Le record canadien du saut en hauteur en salle a été battu par Debbie Brill, athlète originaire d'Aldergrove (Colombie-Britannique) qui détenait déjà le précédent record. Mlle Brill a sauté

1,95 mètre, soit quatre centièmes de plus que l'ancienne marque.

Le Conseil d'administration de la Société pour l'expansion des exportations (SEE) a approuvé des prêts, des assurances et des garanties d'une valeur globale de \$135,84 millions à l'appui de ventes éventuelles à l'exportation de \$220,09 millions destinées à six pays: l'Algérie, le Brésil, la Grèce, l'Éthiopie, le Mexique et les É.-U. Si les contrats commerciaux sont menés à bien, les ventes à l'exportation en découlant créeront ou maintiendront quelque 6 194 années-personne au Canada et intéresseront environ 166 exportateurs et principaux fournisseurs du pays. Les opérations portent, entre autres, sur des niveleuses, du matériel minier, des simulateurs de vol, l'expansion d'une aciérie et des services de conception en ingénierie.

Le montant brut des paris, tenus dans les hippodromes canadiens en 1979, s'est accru de 7,49 p. cent soit de \$98,7 millions, par rapport à 1978. L'assistance aux courses a aussi légèrement augmenté pour atteindre 13,3 millions de personnes.

Les pipe-lines canadiens ont reçu 427 210 m³ par jour de pétrole brut, de condensat, de pentane plus et de produits pétroliers raffinés en octobre dernier, soit une hausse de 12 p. cent par rapport à 381 561 m³ par jour en octobre 1978. Ces pipe-lines ont reçu 389 706 m³ par jour de pétrole canadien, une augmentation de 16,6 p. cent, et 37 504 m³ quotidiennement de pétrole importé, une baisse de 20,5 p. cent.

Importance du... (suite de la page 2)

rieur, recommandée antérieurement, devrait aider à éviter les divergences qui ont déjà existé entre les politiques d'aide du Canada et sa capacité commerciale.

Projets d'investissements

La portée de certains de ces projets est tellement grande que souvent des entreprises qui ont les capacités techniques ne font pas de soumissions à cause des risques imprévus et paralysants contre lesquels il est difficile, voire impossible, de s'assurer.

Par conséquent, le Comité appuie la création d'un service qui relèverait à la fois des secteurs public et privé et qui se chargerait d'évaluer et d'assumer les principaux risques liés à l'acquisition et à

l'exécution d'importants projets d'investissements pour les marchés d'exportation. On recommande que le gouvernement fédéral établisse un fonds de responsabilité éventuelle pour le nouveau service proposé et que celui-ci fonctionne selon le principe de recouvrement des coûts plutôt que selon le principe de la subvention. Ce nouveau service relèverait du ministre de l'Industrie et du Commerce par l'intermédiaire de la Commission pour l'expansion du commerce extérieur.

L'exportation et la petite entreprise

Beaucoup de sociétés canadiennes oeuvrant à l'étranger ont des ressources limitées. Nombre des recommandations susmentionnées visent indirectement à les aider...

Cependant, un grand nombre de petites entreprises qui pourraient faire de l'exportation n'en font pas. Beaucoup d'entre elles ne connaissent pas les services d'aide à l'exportation du Canada et d'autres sont intimidées par des procédures administratives inconnues et les risques monétaires. On recommande que les services gouvernementaux d'aide à l'exportation se tournent vers les petites entreprises, que des formalités plus simples d'assurance-crédit à l'exportation soient mises à leur disposition, qu'une aide leur soit apportée dans le domaine administratif et que les maisons de commerce soient encouragées à ouvrir des bureaux à l'extérieur des principaux centres urbains.

De façon générale, le Comité estime qu'on devrait offrir d'importants stimulants économiques aux petites entreprises canadiennes qui sont concurrentielles à l'échelle internationale, afin de surmonter les obstacles monétaires qui empêchent leur expansion et afin d'exploiter la compétitivité de ces entreprises à l'avantage du Canada.

Nécessité de nouvelles connaissances

Si le Canada désire profiter de sa situation d'exportateur de matières premières pour y ajouter l'exportation d'une gamme variée de produits manufacturés, il aura besoin de nouvelles connaissances techniques et le climat pour l'apprentissage de celles-ci doit être rendu plus attrayant. Le Comité d'examen des services de promotion des exportations estime que l'occasion est propice pour augmenter le volume et modifier la composition des exportations canadiennes et qu'il existe un besoin pressant et urgent de le faire...

Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.